

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

Ce descriptif sommaire considère le bâtiment après réalisation de la phase 1 :

- démolition des bâtiments arrière
- désamiantage

Programme de restauration de l'immeuble

Les travaux comprennent la restructuration du corps de bâtiment sur rue.

Le programme prévoit :

| | |
|-----------------|---|
| Caves | : 4 caves affectées au commerce et aux 3 appartements |
| Rez de chaussée | : surface commerciale, locaux communs |
| R+1 | : Appt type T2 |
| R+2 | : Appt type T2 |
| R+3 | : Appt type T3 Duplex |

Préalable

Constat des lieux

Un référé préventif a été réalisé.

Nettoyage – Démolitions

Les entreprises intervenant sur le chantier devront prendre toutes les dispositions utiles pour que les travaux de démolition ne constituent pas un danger pour la sécurité publique et une gêne pour les voisins.

Le chantier devra être isolé, de manière efficace, afin d'éviter les projections de pierres ou déblais et la propagation des poussières sur le domaine public.

Fourniture et pose du panneau de chantier réglementaire.

Démolitions du second œuvre du bâtiment sur rue

LOCAL d'ACTIVITE COMMERCIALE

- Démolition du sol au rez de chaussée ;

LOGEMENTS

- Evacuation de tous les gravats et matériels laissés dans les parties communes et parties privatives (caves, greniers, réserves, dégagements, appartements).
- Démolition de tous cloisonnements, doublages et plafonds.
- Démolition des chapes carrelages, des éléments de faïences et d'enduits en mur ;
- Démolition de certaines cheminées;
- Démolition de la verrière ;
- Dépose et enlèvement des revêtements de sols souples ;
- Dépose et enlèvement de tous les équipements sanitaires ;
- Démolition et enlèvement du plancher du comble ;

Gros œuvre - taille de pierre

LOCAL d'ACTIVITE COMMERCIALE

- Exécution des tranchées et percements pour passages des canalisations d'eaux usées, eaux vannes et pour les alimentations en eau potable, électricité et téléphone de tous les appartements et locaux communs depuis les réseaux publics.
- Dallage béton armé en rez de chaussée sur isolation thermique et film anti-termites;

LOGEMENTS

- Réalisation des pénétrations EDF, France Télécom, réseaux d'assainissements EU / EV.
- Exécution si nécessaire d'un regard pour mise en place du compteur d'eau général pour l'immeuble.
- Exécution des tranchées et percements pour passages des canalisations d'eaux usées, eaux vannes et pour les alimentations en eau potable, électricité et téléphone de tous les appartements et locaux communs depuis les réseaux publics.
- Dépose en conservation du dallage pierre de la cour, mise en œuvre d'une chape armée, et repose du dallage pierre après réalisation d'une étanchéité.
- Condamnation avec des parpaings pleins de 20 cm d'épaisseur, hourdis au mortier de ciment, des anciens passages ou baies, conduits de cheminées.
- Création de placard technique commun par ouverture de baie dans mur pierre et construction d'un mur maçonné en parpaings.
- Mise en œuvre d'une poutre métallique et démolition du refend au second étage.
- Exécution de toutes les réservations, trémies et percements, dans les planchers et murs, nécessaires aux passages de toutes les gaines et colonnes techniques depuis les appartements jusqu'aux réseaux publics.
- Enduits de finition intérieurs dans l'entrée commune et la cage d'escalier: Après piquage et purge du support existant, application d'un dégrossis, d'un corps d'enduit à la chaux et d'un enduit à la chaux hydraulique taloché resserré sur une hauteur de 1m par rapport au sol ou à l'escalier, d'un enduit de finition de chaux aérienne taloché resserré au dessus d'une hauteur de 1m par rapport au sol ou à l'escalier ;
- Modification des marches d'escalier niveau R+2 pour accès au duplex R+3.
- Dallage d'entrée du logement duplex en béton armé.
- Nettoyage des caves et cloisonnement en parpaing de 10 cm d'épaisseur.

LOGEMENTS *Façade rue Buhan*

- Mise en place de tous les échafaudages et des protections nécessaires à l'exécution des travaux en toute sécurité.
- Dépose de toutes les canalisations, EP, gaz, réseaux électriques ;
- Nettoyage général de la façade par micro-gommage.
- Piquage et rejointoiement des pierres en recherche, profondeur 2 cm;
- Remplacement des pierres dégradées par des pierres de même nature, sur une épaisseur de 8 cm minimum ;
- Remplacement de pierres d'appui ou de seuil dégradées par des pierres dures ;
- Exécution des garnissages entre les cadres dormants des menuiseries de façades et les maçonneries.
- Application d'une patine d'harmonisation si nécessaire ;

ESPACES COMMUNS *Façade escalier et sur cour*

- Mise en place de tous les échafaudages et des protections nécessaires à l'exécution des travaux en toute sécurité.
- Dépose de toutes les canalisations, EP, gaz, réseaux électriques ;
- Nettoyage général de la façade par micro-gommage.
- Agrandissement de la baie de l'arc des niveaux rez de chaussée et r+2 ;
- Piquage et rejointoiement des pierres en recherche, profondeur 2 cm;
- Remplacement des pierres dégradées par des pierres de même nature, sur une épaisseur de 8 cm minimum ;
- Remplacement de pierres d'appui dégradées par des pierres dures ;
- Exécution des garnissages entre les cadres dormants des menuiseries de façades et les maçonneries.
- Application d'une patine d'harmonisation si nécessaire ;

Ensemble des murs de contreforts et de clôture

- Mise en place de tous les échafaudages et des protections nécessaires à l'exécution des travaux en toute sécurité.
- Piquage des enduits et des joints ;
- Remaillage des fissures et remplacement des pierres dégradées par des pierres de même nature,
- Application d'un dégrossis, d'un corps d'enduit à la chaux et d'un enduit à la chaux hydraulique taloché resserré.

Traitement des bois

LOGEMENTS

- Traitement fongicide-insecticide des bois, par application d'un produit fongicide et insecticide CTB-P+ sur l'ensemble des bois anciens et bois neufs, dont structure des planchers (poutres et solives). Injection au droit des encastresments ;

Charpente - Couverture – Zinguerie

LOGEMENTS

- Travaux de charpente couverture réalisés dans la phase 1.
- Seront réalisés dans cette seconde phase :
 - Renforcement des planchers hauts du 1^{er} et 2^{ème} étage par doublement des solives ;
 - Réfection à neuf du plancher de la mezzanine au niveau combles ;

Etanchéité

ESPACES COMMUNS

- Etanchéité de la chape de la cour, compris relevés, solins, naissances, descentes.

LOGEMENTS

- Etanchéité multicouche sur support béton de la terrasse R+1, compris relevés, solins, naissances, descentes et trop-pleins.

Menuiseries extérieures - Ferronneries

ESPACES COMMUNS

- Fourniture et pose d'une verrière en toiture, sur cage d'escalier, constituée d'une ossature métallique et de doubles vitrages feuilletés, compris toutes sujétion d'entourage zinc.
- Fourniture et pose d'une porte d'entrée en bois, à panneaux assemblés, avec vitrage et grille de protection selon modèles traditionnels, compris cadre dormant mouluré.

LOGEMENTS

- Dépose des menuiseries extérieures, récupération des crémones et volets intérieurs.
- Réfection à l'identique des fenêtres, assemblages à coupe d'onglets, équipées d'un double vitrage isolant, parclozes, compris cadre dormant adapté pour recevoir les persiennes extérieures (fenêtres sur cour).
- Pose de bouches d'entrée d'air réglementaires sur les menuiseries de façades conformément aux normes en vigueur.
- Restauration des persiennes, remplacement des pièces dégradées, ajustage et mise en jeu.
- Restauration des volets intérieurs, remplacement des pièces dégradées, ajustage et mise en jeu.
- Restauration des ferronneries et mise aux normes des garde-corps;
- Ensemble de bardage à claire-voie en carrelé de châtaignier 5 x 5 assemblés sur une ossature métallique, formant façades des celliers en extérieur.

Menuiseries intérieures

ESPACES COMMUNS

- Ensemble de façade de placards techniques comprenant une ossature bois, des portes au rez de chaussée et des panneaux démontables dans les étages supérieurs ;
- Fourniture et pose d'une porte plane à peindre coupe feu 1 heure, équipée d'un ferme-porte, pour le local poubelles.
- Toutes les portes seront équipées de toutes les quincailleries nécessaires à leur parfait fonctionnement.
- Fourniture et pose des arrêts de portes.
- Fourniture et pose de trappe de visite coupe-feu ½ heure, y compris cadre dormant à prévoir dans les gaines techniques, suivant emplacements demandés par les adjudicataires des lots plomberie/sanitaires, électricité, et VMC.
- Trappe d'accès au local technique VMC.

LOCAL D'ACTIVITE COMMERCIALE

- Fourniture et pose de portes planes pleines, à peindre, pour les cloisons de distribution. Les huisseries seront adaptées à l'épaisseur de la cloison.

LOGEMENTS

- Escaliers intérieurs du duplex en bois, marches, contremarches, garde corps ;
- Vitrage fixe feuilleté type SP 10 de l'entrée du duplex monté sur cadre bois exotique feuilluré;
- Fourniture et pose de portes palières planes, à peindre, encadrements feuillurés, compris serrure trois points de super sûreté avec trois clefs par appartement.
- Fourniture et pose de portes planes pleines, à peindre, pour les cloisons de distribution. Les huisseries seront adaptées à l'épaisseur de la cloison.
- Fourniture et pose de portes coulissantes à galandage, pour la communication chambre / séjour.
- Fourniture et pose de placards avec portes coulissantes ou pliantes selon les plans, aménagement comprenant : étagère, tringle sous étagère, séparation verticale entre placard et penderie suivant plans architecte.
- Fourniture et pose de poteaux de têtes de cloisons ;
- Fourniture et pose de tablettes d'appui de fenêtres en panneaux médium à peindre.
- Fourniture et pose de plinthes de 11 cm de haut collées et clouées sur l'ensemble des pièces des logements.
- Fourniture et pose d'étagères en panneaux de médium à peindre dans les séjours ;
- Fourniture et exécution de tous les travaux d'habillages et de finitions nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, champlats, baguettes, tapées, seuils, chambranles des portes palières.
- Fourniture et pose de verrière intérieure en verre dépoli de salle de bain et de WC du duplex ;
- Fourniture et pose de plans de travail séparatifs entre cuisine et séjour;

Plâtrerie

ESPACES COMMUNS

- Exécution des gaines techniques, réalisées avec deux plaques de 13 mm d'épaisseur sur chaque parement (plaques hydrofuges), y compris fourniture et pose de laine de verre autour des canalisations cheminant dans celle-ci.
- Après passage des canalisations dans les gaines techniques, condamnation des gaines au niveau de chaque plancher avec un mélange de laine de verre et de plâtre.
- Exécution de doublages périphériques réalisés en plaques de plâtres sur ossature métallique, avec fourniture et pose de panneaux semi-rigides de laine de verre de 80 mm d'épaisseur, traitement des bandes.

LOCAL D'ACTIVITE COMMERCIALE

- Exécution des plafonds réalisés avec des plaques de plâtre vissées sur des ossatures en acier galvanisé, réalisés conformément aux D.T.U. avec interposition de panneaux de fibres minérales semi-rigides, y compris traitement des bandes et cueillies.
- Exécution des cloisons de distribution et des placards réalisées avec des plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur vissées sur une ossature en acier galvanisé, y compris laine de verre de 45 mm d'épaisseur et profilés étanches, en pied des cloisons des pièces humides, traitement des bandes, arêtes. Implantation suivant plan architecte. Les plaques seront hydrofuges dans les pièces humides.
- Exécution de doublages périphériques réalisés en plaques de plâtres sur ossature métallique, avec fourniture et pose de panneaux semi-rigides de laine de verre de 80 mm d'épaisseur, traitement des bandes.

LOGEMENTS

- Exécution des plafonds réalisés avec des plaques de plâtre vissées sur des ossatures en acier galvanisé, réalisés conformément aux D.T.U. avec interposition de panneaux de fibres minérales semi-rigides, y compris traitement des bandes et cueillies.
- Exécution de plafonds sous rampants ou horizontaux réalisés avec des plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur vissées sur une ossature métallique, en acier galvanisé, avec la fourniture et la pose de 250 mm de laine de verre.
- Exécution des cloisons de distribution et des placards réalisées avec des plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur vissées sur une ossature en acier galvanisé, y compris laine de verre de 45 mm d'épaisseur et profilés étanches, en pied des cloisons des pièces humides, traitement des bandes, arêtes. Implantation suivant plan architecte.
- Exécution de doublages périphériques réalisés en plaques de plâtres sur ossature métallique, avec fourniture et pose de panneaux semi-rigides de laine de verre de 80 mm d'épaisseur, traitement des bandes.
- Les plaques seront hydrofuges dans les pièces humides.
- Habillage des devants de bacs à douche avec des carreaux de plâtre hydrofuges de 7 cm d'épaisseur.

Electricité - Chauffage électrique - Ventilation Mécanique Contrôlée

ESPACES COMMUNS

- Fourniture et pose du tableau de chantier avec tableaux de prises et éclairage des parties communes pour le chantier et entretien pendant toute la durée des travaux.
- Installation complètes à neuf des parties communes conformément aux normes FC 14-100 et 15-100 homologuée le 5 décembre 2002, directives de PROMOTELEC et D.T.U. 70.1 / 70.2 / 75.1.
- Réalisation des colonnes montantes sous goulottes depuis les placards techniques jusqu'aux logements.
- Elles ne devront pas être apparentes dans les parties communes.
- Les compteurs seront regroupés dans les placards techniques prévus à cet effet.
- Raccordement électrique de la gâche de la porte d'entrée de l'immeuble et du groupe moteur V.M.C.
- Alimentation de la gâche électrique de la porte d'entrée de l'immeuble et du digicode.
- Raccordement électrique du surpresseur si nécessaire.
- Fourniture et pose des appareils d'éclairage dans le hall et le couloir d'entrée de l'immeuble, la cage d'escalier, le local vélos, le local poubelles;

LOCAL D'ACTIVITE COMMERCIALE

- Les locaux commerciaux seront équipés du téléphone (fourniture et pose d'un joncteur dans chaque local commercial), raccordés à une barrette PTT, en attente prévue à cet effet.
- L'appareillage sera blanc de la marque ARNOULT – série ESPACE LUMIERE. Implantation suivant les plans « électricité » établis par l'architecte.

LOGEMENTS

- Installation complètes à neuf des appartements conformément aux normes FC 14-100 et 15-100 homologuée le 5 décembre 2002, directives de PROMOTELEC et D.T.U. 70.1 / 70.2 / 75.1.
- Les prestations seront réalisées devront permettre l'obtention du label PROMOTELEC HABITAT EXISTANT,
- Fourniture et pose de coffrets « tableaux abonnés » encastrés dans les murs, y compris porte-circuit, différentiels...
- Les appartements seront équipés du téléphone (fourniture et pose de deux joncteurs par appartement), raccordés à une barrette PTT, en attente prévue à cet effet.
- L'appareillage sera blanc de la marque ARNOULT – série ESPACE LUMIERE. Implantation suivant les plans « électricité » établis par l'architecte.
- Une gaine en attente permettra à chaque logement d'être raccordé au câble de Bordeaux ;
- Installation de parlophones/interphones dans l'entrée de chaque logement, avec portier et platine de rue anti-vandalisme ;
- Raccordement électrique des cumulus.
- Les appartements seront ventilés par une installation de VMC commune, le groupe d'extraction étant implanté dans le comble du duplex. Le groupe moteur devra être insonorisé afin de ne pas créer de nuisances sonores pour les occupants du logement.
- Les appartements seront chauffés par un chauffage électrique avec des radiateurs blancs à inertie maîtrisée programmable type Shangai de chez Atlantic ou similaire.
- L'installation devra être faite dans les règles de l'art et conformément à la norme NFC15-100.
- Les radiateurs ne devront pas être installés :
 - dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation (sous une bouche de VMC...)
 - sous une prise de courant
 - dans le volume 1 des salles de bain et salles d'eau
 - dans le volume 2 si la manipulation des commandes est possible par une personne utilisant la douche ou la baignoire.

Télévision / Téléphone

ESPACES COMMUNS

- Mise en place d'une antenne collective pour recevoir la TNT.

LOGEMENTS

- Raccordement des logements y compris répartiteurs et amplificateurs nécessaires à la parfaite réception des programmes.
- Chaque appartement sera équipé de deux prises de télévision.

Plomberie / Sanitaires

ESPACES COMMUNS

- Démolition de toutes les installations existantes.
- Une arrivée d'eau froide et une évacuation pour les eaux usées seront prévues dans le local poubelles.
- Fourniture et pose de siphons de sols raccordés aux réseaux publics à prévoir pour le local poubelles

LOCAL d'ACTIVITE COMMERCIALE

- Distribution d'eau froide du local commercial à partir du compteur général, situé dans l'entrée de l'immeuble par colonnes montantes en gaines techniques.
- Fourniture et pose d'un compteur divisionnaire pour les locaux commerciaux.
- Distribution de l'eau froide et de l'eau chaude aux appareils sanitaires en tubes cuivre normalisés.
- Fourniture et pose de cuvette de WC, en porcelaine blanche, avec réservoir de chasse attenante avec mécanisme silencieux économique trois et six litres, robinet d'arrêt et abattant double blanc rigide.
- Fourniture et pose d'un évier double bac, avec égouttoir en grès émaillé blanc, robinetterie mélangeuse chromée, meuble sous évier en mélaminé avec joues, portes et étagères.

- Exécution de joints étanches en périphérie des appareils sanitaires ainsi qu'au droit des traversées de tuyauteries dans les cloisons.
- Tous les appareils sanitaires comporteront tous les vidages et canalisations nécessaires à leur raccordement aux réseaux d'eaux usées.
- Mise en place de manchons de dilatation (un par niveau), sur toutes les chutes d'eaux usées.
- Equipement de cuisine : Evier double bac, plan de travail stratifié

LOGEMENTS

- Les installations comprendront toutes prestations, concernant le présent lot nécessaire à l'obtention du label PROMOTELEC HABITAT EXISTANT, seront incluses dans son coffre.
- Distribution d'eau froide de chaque appartement à partir du compteur général, situé dans l'entrée de l'immeuble par colonnes montantes en gaines techniques.
- Fourniture et pose d'un surpresseur, si nécessaire.
- Mise en place d'un dispositif anti-coups de bélier en haut de chaque colonne d'eau.
- Fourniture et pose d'un compteur divisionnaire pour chaque logement.
- Distribution de l'eau froide et de l'eau chaude aux appareils sanitaires en tubes cuivre normalisés.
- Production d'eau chaude sanitaire par chauffe-eau électrique à accumulation 200 litres, pour les appartements de type T2, et 300 litres, pour ceux de type T3, posés sur trépied, y compris raccordement de la vidange.
- Distribution de l'eau froide et de l'eau chaude aux appareils sanitaires en tubes cuivre normalisés.
- Fourniture et pose de bacs à douche acrylique de couleur blanche, d'un meuble-vasque avec portes et étagère, d'une vasque encastrée en porcelaine blanche et d'un miroir argenté avec bandeau lumineux, à prévoir dans les salles d'eau.
- Mise en place de dispositif d'appui efficace en cas de pose d'appareils sanitaires en matériaux déformables
- Fourniture et pose de cuvette de WC, en porcelaine blanche, avec réservoir de chasse attenante avec mécanisme silencieux économique trois et six litres, robinet d'arrêt et abattant double blanc rigide.
- Fourniture et pose d'un évier double bac, avec égouttoir en grès émaillé blanc, robinetterie mélangeuse chromée, meuble sous évier en mélaminé avec joues, portes et étagères à prévoir dans tous les logements.
- Fourniture et pose de pare douche étanche au-dessus des bacs à douche.
- Fourniture et pose de douchette avec flexible de 1,50 m et support douchette pour les baignoires et les bacs à douche.
- Exécution de joints étanches en périphérie des appareils sanitaires ainsi qu'au droit des traversées de tuyauteries dans les cloisons.
- Tous les appareils sanitaires comporteront tous les vidages et canalisations nécessaires à leur raccordement aux réseaux d'eaux usées.
- Mise en place des alimentations pour les lave-vaisselles et lave-linges à prévoir dans chaque logement.
- Mise en place de manchons de dilatation (un par niveau), sur toutes les chutes d'eaux usées.
- Equipement de cuisine : Evier double bac, plan de travail stratifié, table de cuisson halogène.

Peintures

Peintures extérieures

- Nettoyage des menuiseries de façades conservées, par décapage chimique, préparation, impression.
- Décapage, lessivage, rebouchage, application d'une couche d'impression, ponçage et application de deux couches de peinture glycérophtalique sur l'ensemble des menuiseries de façades.
- Grattage, lessivage, application d'une couche d'anti-rouille et de deux couches de laque à prévoir sur l'ensemble des garde-corps, ferronneries, portails, et grilles de défense.
- Après application d'un primaire d'accrochage, les dauphins de descentes d'au pluviales, recevront deux couches de peinture.
- Les bardages bois extérieurs resteront bruts.

Peintures intérieures

ESPACES COMMUNS

Pièces sèches

- Après tous les travaux préparatoires (égrenage, ratissage, application d'une couche d'impression, ponçage), application de deux couches de peinture glycérophtalique blanc mat sur l'ensemble des plafonds des parties communes.
- Exécution de tous les travaux préparatoires (égrenage, ratissage, application d'une couche d'impression, ponçage), pour une mise en peinture soignée de tous les murs, doublages et cloisons des parties communes qui recevront une couche d'impression et deux couches de peinture glycérophtalique satinée.
- Après préparation, application de deux couches de peinture glycérophtalique satinée sur l'ensemble des menuiseries intérieures (portes, cadres, plinthes, fenêtres, baguettes).
- Exécution de toutes les retouches de peinture sur les boiseries et plinthes après ponçage et traitement des parquets et sols carrelés.
- Ponçage, mise en teinte des raccords et vitrification de tous les parquets neufs et conservés.

Pièces humides

- Plafonds et parties de murs non carrelées, après préparation (impression, enduit, ponçage...), application d'une couche d'impression et de deux couches de peinture émail glycérophtalique satinée, boiseries émail glycéro.
- Nettoyage de fin de travaux de tous les logements et parties communes pour livraison de l'immeuble au Maître de l'Ouvrage.

LOCAL d'ACTIVITE COMMERCIALE

- Nettoyage de fin de travaux pour livraison de l'immeuble au Maître de l'Ouvrage.

LOGEMENTS

Pièces sèches

- Après tous les travaux préparatoires (égrenage, ratissage, application d'une couche d'impression, ponçage), application de deux couches de peinture glycérophtalique blanc mat sur l'ensemble des plafonds des appartements.
- Exécution de tous les travaux préparatoires (égrenage, ratissage, application d'une couche d'impression, ponçage), pour une mise en peinture soignée de tous les murs, doublages et cloisons des logements qui recevront une couche d'impression et deux couches de peinture glycérophtalique satinée.
- Après préparation, application de deux couches de peinture glycérophtalique satinée sur l'ensemble des menuiseries intérieures (portes, cadres, plinthes, fenêtres, baguettes).
- Exécution de toutes les retouches de peinture sur les boiseries et plinthes après ponçage et traitement des parquets et sols carrelés.
- Ponçage, mise en teinte des raccords et vitrification de tous les parquets neufs et conservés.

Pièces humides

- Plafonds et parties de murs non carrelées, après préparation (impression, enduit, ponçage...), application d'une couche d'impression et de deux couches de peinture émail glycérophtalique satinée, boiseries émail glycéro.
- Nettoyage de fin de travaux de tous les logements pour livraison de l'immeuble au Maître de l'Ouvrage.

Revêtements de sols

ESPACES COMMUNS

- Restauration des dalles de pierre des communs.

LOCAL d'ACTIVITE COMMERCIALE

Carrelage

Fourniture et pose de carrelage en grès cérame 20 x 20 cm (couleur au choix du Maître de l'Ouvrage et de l'architecte), posé sur un système isophonique adapté au plancher bois à exécuter en sol de kitchenette et WC. La pose du carrelage devra se faire comme suit :

- pose sur plancher bois CTBX posé sur lambourdes dito parquet
- le plancher devra être dépoussiéré et nettoyé
- mise en place du revêtement d'étanchéité type ADEKARO de chez SIPLAST
- pose de bandes périphériques en plinthes sur les parois verticales
- enduction du support avec de la colle Y 45 MC de chez SIPLAST
- pose de la couche SOUKARO II (les joints des plaques et les joints entre carreaux ne doivent jamais être alignés)
- pose des carreaux par double encollage (beurrage de l'envers des carreaux) avec mortier-colle A1 de chez SIPLAST
- exécution d'un marouflage efficace sur les carreaux
- après pose des carreaux, attendre 48 heures pour la confection des joints et fermer les pièces pendant 48 heures afin d'éviter tout trafic

Faïences murales

- Après préparation des murs et application d'un produit hydrofuge, fourniture et pose de carreaux de faïence murale 20 x 20 cm sur une hauteur de 60 cm au-dessus des plans de travail et évier des cuisines.
- Réalisation des joints hydrofuges type FERMAJOINT de chez BROUTIN ou similaire, entre les carreaux de faïence murale.
- Exécution de tous les joints d'étanchéité (mastic élastomère de 1^{ère} catégorie), à la périphérie des appareils sanitaires.

LOGEMENTS

Carrelages

- Fourniture et pose de carrelage en grès cérame 20 x 20 cm (couleur au choix du Maître de l'Ouvrage et de l'architecte), posé sur un système isophonique adapté au plancher bois à exécuter en sol des cuisines, salles d'eau et WC.
- La pose du carrelage devra se faire comme suit :
 - pose sur plancher bois CTBX posé sur lambourdes dito parquet
 - le plancher devra être dépoussiéré et nettoyé
 - mise en place du revêtement d'étanchéité type ADEKARO de chez SIPLAST
 - pose de bandes périphériques en plinthes sur les parois verticales
 - enduction du support avec de la colle Y 45 MC de chez SIPLAST
 - pose de la couche SOUKARO II (les joints des plaques et les joints entre carreaux ne doivent jamais être alignés)
 - pose des carreaux par double encollage (beurrage de l'envers des carreaux) avec mortier-colle A1 de chez SIPLAST
 - exécution d'un marouflage efficace sur les carreaux
 - après pose des carreaux, attendre 48 heures pour la confection des joints et fermer les pièces pendant 48 heures afin d'éviter tout trafic

Parquets

- Après arrachage des revêtements, examen des parquets existants.
- Dans la mesure du possible, restauration de ceux-ci, compléments au droit des anciennes cheminées, des anciennes trémies avec des lames de nature approchante, de même largeur et même épaisseur.
- Pour le comble et certaines surfaces dans le cas où certains parquets existants ne pourraient pas être récupérés, fourniture et pose de parquets massifs en pin huilé, posé sur lambourdes ajustées en fonction de la pente avec semelle résiliente de désolidarisation, traitement de seuils à prévoir, pour l'ensemble des séjours, entrées, dégagements, chambres et placards de tous les logements.
- Fourniture et pose de barres de seuils en inox chevillées vissées ou de seuils à la Suisse en chêne à prévoir à chaque changement de revêtement de sol.
- Fourniture et pose de caillebotis extérieur en bois imputrescible pour le sol extérieur de la terrasse.

Faïences murales

- Fourniture et pose de carreaux de faïence murale pour l'habillage des devants, entourages et retombées des bacs à douche.
- Fourniture et pose de trappes de visites démontables fixées par des aimants et recouvertes de carreaux de faïence murale.
- Dans la zone d'emprise des bacs à douche, application à la surface des cloisons et doublages, d'un revêtement de finition étanche efficace contre les ruissellements et les rejaillissements (Système de Protection à l'Eau sous Carrelage).
- Réalisation des entourages avec bandes d'armature et des habillages avec réservation pour la trappe de visite en carreaux de plâtre hydrofuges recouverts de faïence murale.
- Après préparation des murs et application d'un produit hydrofuge, fourniture et pose de carreaux de faïence murale 20 x 20 cm sur une hauteur de 210 cm environ, sur tous les murs de salles d'eau et sur une hauteur de 60 cm au-dessus des plans de travail et évier des cuisines.
- Réalisation des joints hydrofuges type FERMAJOINT de chez BROUTIN ou similaire, entre les carreaux de faïence murale.
- Exécution de tous les joints d'étanchéité (mastic élastomère de 1^{ère} catégorie), à la périphérie des appareils sanitaires.